# SAISIE DES DONNEES LOUTRE

Les données Loutre proviennent généralement d'indices. Que les prospections soient positives ou négatives (dans le cadre du protocole ou pas), il faut les saisir de manière particulière pour en tirer le maximum d'informations. Cette notice vous présente comment procéder.

#### 1 - Introduction

La Loutre d'Europe reconquiert la région Rhône-Alpes depuis 2000.

Depuis le Limousin-Auvergne et ses derniers bastions en Ardèche, elle a recolonisé complètement l'Ardèche et progressivement s'étend dans les autres départements, en premier lieu la Loire. En 2011 elle a progressé sur le Rhône et des épreintes ont été trouvées en Isère et dans le Rhône.

Dans l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie, des indices de présence sont régulièrement trouvés, indiquant ainsi la présence de populations isolées.

Cette dynamique est passionnante et doit être suivie par un protocole commun à toute la région, notamment en permettant de valoriser les données d'absence.

## 2 - Protocole de recherche

Le réseau Loutre Rhône-Alpes a mis en place un protocole de recherche standardisé disponible à l'adresse suivante : <a href="http://coraregion.free.fr/spip.php?article139">http://coraregion.free.fr/spip.php?article139</a>, sur la base de celui proposé au niveau national.

Celui-ci consiste à choisir un point d'intérêt (confluence, pont, barrage), puis à prospecter 300 m en amont et en aval du point sur les deux berges. Cette prospection sur 1200 mètres de linéaire assure une prospection optimale et permet notamment de valoriser les données négatives.

Pour étudier les relations entre populations, un programme génétique est actuellement en cours, il s'appuie sur la récolte d'épreintes à travers un second protocole disponible à la même adresse.

### 3 – Saisie des données d'absence

La localisation précise du point de départ est indiquée sur VisioNature.



Dans « Nombre total d'individus », inscrire « Valeur exacte » puis 0

Dans les commentaires, il faut absolument préciser s'il s'agit de prospections ponctuelles, ou dans le cadre de prospections protocolaires, s'il s'agit du premier ou du second passage.

## 4 – Saisie des données de présence

Chaque indice trouvé sera pointé précisément sous VisioNature.



Dans « Nombre total d'individus », inscrire « Minimum » puis 1.

Dans les commentaires, il faut :

- Préciser le type d'indice (épreinte, empreinte, cadavre, vu vivant) d'où sera déduit le niveau de fiabilité.
- Indiquer le numéro du tube de récolte génétique lors de prélèvements.

